

Begnins

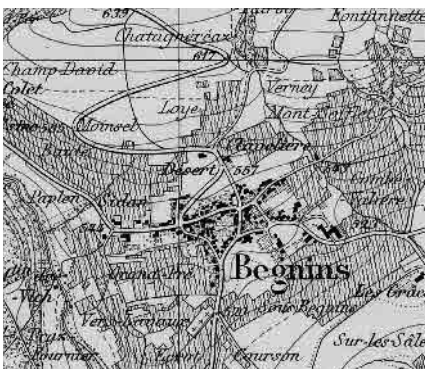
Commune de Begnins, district de Nyon, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village surplombant le coteau de la Côte. Entité d'origine marquée par un réseau de routes triangulaire combinant axes horizontaux et montants. Avant-plan mis en valeur par une série de maisons de maître.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Village

XX	Qualités de situation
XX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Begnins
Commune de Begnins, district de Nyon, canton de Vaud



1



2 Grand-Rue



3



4



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-8



5



6



7 Château de Cottens, 15^e s.



8

Base du plan : PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales. Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Emprise de l'entité viticole dominant les coteaux, de forme triangulaire, définie par trois axes et deux ramifications à l'E; bâti en ordre contigu s'égrenant vers les extrémités, dès m. 18 ^e s., nombreuses transformations du bâti ou adjonctions, dès dernier t. 20 ^e s.	AB	×	/	×	A			1-6
EI	1.0.1	Auberge de l'Écu Vaudois dominant le carrefour central et une esplanade ponctuée d'un marronnier, large façade régulièrement percée de baies du côté aval, façade arrière marquée par un renforcement, dernier t. 18 ^e s.				×	A	o		1
	1.0.2	Locatif massif de trois niveaux situé en tête de rangée comblant l'espace vert central au cœur de l'entité villageoise, déb. 21 ^e s.							o	
	1.0.3	Anc. Maison de Ville, puis auberge, transf. en habitations, façade pignon sur rue contenue par un contrefort massif, 2 ^e q. 18 ^e s.						o		2
	1.0.4	Trois feuillus marquant le carrefour entre la Grand-Rue et la rue montante, fontaine						o		2
	1.0.5	Anc. collège et fromagerie, deux niveaux réguliers surmontés d'un étage de lucarnes réunies en un même bandeau, 1837						o		
EI	1.0.6	Manoir, deux corps de bâtiments de type maison vigneronne avec dépendances délimitant une cour, jardin contenu par un haut mur de soutènement en aval, origine prob. 14 ^e s., reconstr. 1631, transf. 1780-90				×	A	o		3
	1.0.7	Locatif de gros volume implanté dans un espace sensible et à une distance inappropriée par rapport au tissu d'origine, forte altération de la lisibilité, 2011							o	
EI	1.0.8	Eglise réf. remontant au 13 ^e s. implantée sur une terrasse soutenue par un mur et bordée d'arbres à l'E, clocher rectangulaire au-dessus de la nef sommé d'un toit en pavillon, rehaussé vers 1500, chapelles latérales reconstr. 1714				×	A	o		4
	1.0.9	Anc. cure installée dans une anc. grange, façade symétrique gouttereau sur rue, située sur un tronçon en ordre discontinu, reconstr. 1756						o		
PE	I	Premier plan du site formé de parcs et de jardins sur le flanc SE, dans lequel s'inscrivent quatre remarquables domaines, constitués de trois châteaux et d'une maison de maître, permettant d'identifier la silhouette du site loin à la ronde	a			×	a			8
EI	0.0.1	Château du Martheray, corps principal de plan carré surmonté d'un haut toit à croupes, m. 16 ^e s., flanqué d'une tourelle d'escalier et d'une annexe, 1672, fronton central au S, 1856; devancé d'une terrasse et d'un jardin à la française, accès par une allée d'arbres (également 0.0.8)				×	A	o		8
EI	0.0.2	Château de Menthon et de Rochefort, imbrication de divers corps de bâtiments et ruraux, origine 2 ^e m. 16 ^e s., transf. 18 ^e s.; terrasse dominant le coteau soutenue par de hauts murs et des contreforts, allée d'arbres soulignant l'accès				×	A	o		8
	0.0.3	Maison de maître de style classique sous toit à croupes, dernier q. 18 ^e s.						o		8
EI	0.0.4	Château de Cottens, corps de logis principal avec galerie en bois, toit à croupes, reconstr. 1727, doté d'une tourelle, vers fin 15 ^e s.; long rural accolé perpendiculairement, caractère authentique bien préservé				×	A			7,8
EE	II	Vignoble occupant le coteau incliné vers le lac et l'échancrure provoquée par le vallon de la Serine à l'O; essentiel pour la visibilité du site	a			×	a			
	0.0.5	Rivière de la Serine						o		
	0.0.6	Cimetière délimité par un mur et une haie						o		
	0.0.7	Maisons individuelles disposées au premier plan du site, altérant la lisibilité du coteau, dès 3 ^e q. 20 ^e s.							o	
	0.0.8	Allée d'arbres soulignant l'anc. route d'accès, jouissant d'une vue remarquable sur le Léman (également 0.0.1)						o		6

Begnins

Commune de Begnins, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	III	Extension s'emparant de la frange occidentale du village et plongeant dans le vallon de la Serine, de caractère hétéroclite et en ordre discontinu, maisons individuelles et locatifs en grand nombre, ess. dès années 1960 et déb. 21 ^e s., terrain de sport en aval	b			×	b			
	0.0.9	Fermes concentrées et en vis-à-vis, maisons d'habitation, derniers éléments présentant un caractère rural, 1 ^{er} m. 19 ^e s.						o		
	0.0.10	Maison cossue avec tourelle et dépendance, anc. chapelle de l'Eglise libre, 1899						o		
	0.0.11	Collège de l'Esplanade composé de divers pavillons très massifs et envahissants, dont le principal forme un plan en L, structure en béton, fenêtres en bandeau et toit plat, 1995						o		
EI	0.0.12	Edifice servant d'école depuis 1951, anc. institut de la Société immobilière, façade symétrique, modénature et chaîne d'angle en pierre apparente, toit à croupes, 1 ^{er} t. 19 ^e s.				×	A			
	0.0.13	Eglise cath. St-Michel, nef et chœur dotés chacun d'un toit à deux pans d'angles différents, style moderne, 1969						o		
	0.0.14	Habitation flanquée d'un garage et d'ateliers en contrebas de la route d'accès, empiétant sur le coteau, position très en vue au premier plan du site, années 1960						o		
PE	IV	Coteau couvert de vigne assurant le rôle d'arrière-plan, essentiel pour la lisibilité du site, subissant une grande pression en raison de la construction de locatifs récents	ab			×	a			
	0.0.15	Maison de maître sur les hauteurs du village, accolée à ses dépendances, deux voire trois niveaux sous un toit à demi-croupes, déb. 19 ^e s.						o		
EI	0.0.16	Maison de maître dite La Clavelière, de style classique, pavillons de jardin, fondation pour musiciens, 2 ^e m. 17 ^e s.				×	A			
	0.0.17	Locatifs de gros volume implantés à une distance inappropriée par rapport au tissu d'origine et s'immiscant sans ménagement dans le vignoble, forte altération de la lisibilité, 2011						o		
	0.0.18	Ruisseau de la Dullive se faulant dans le vignoble						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le village de Begnins, situé à équidistance entre Nyon et Rolle, est adossé au coteau de la Grande-Côte qui s'étend jusqu'à Aubonne, bénéficiant d'une vue dégagée sur Gland, le lac et les Alpes en arrière-plan. Attesté en 1145 dans un acte de donation au couvent de Bonmont, le nom de Begnins serait dérivé du nom de personne latin Bennius qui avec le suffixe -anum signifierait propriété de Bennius. L'utilisation de nom d'origine latine témoigne de la romanisation de la région aux alentours de Nyon. En 1811 fut mis au jour sur le tracé de l'ancienne route romaine dite de L'Etraz qui passait entre Begnins et Vich, commune située plus au sud, le fragment d'un milliaire, borne indiquant les distances routières, remontant à 252. Des sépultures de La Tène furent par ailleurs découvertes à proximité du château de Martheray, ainsi que des squelettes remontant au Haut Moyen Age, mis au jour en 1878, témoignant du peuplement de cette région juste avant et au début de notre ère. Après la période de domination romaine, la population quitta peu à peu les rives du lac pour s'établir sur les coteaux, plus faciles à défendre.

Au Moyen Age, la famille des Begnins, vassaux des seigneurs de Prangins et de Mont-le-Vieux, possédait le château, attesté dès le 12^e siècle, dit de Martheray, nom qui dériverait de martyrion, l'édifice ayant été construit sur un ancien cimetière. En 1293, cette même famille passa sous la domination de la maison de Savoie. Un gouverneur chargé de rendre la justice sur toute la seigneurie de Begnins fut installé au château de Bioley situé sur les hauteurs du village. Durant la période savoyarde, la famille des Begnins s'agrandit et plusieurs châteaux furent construits pour y accueillir ses différentes branches, qui grâce à divers alliances et rachats formèrent de nouvelles seigneuries. Ainsi apparurent le château de Moinsel, dont il ne reste aujourd'hui que le moulin situé au-dessus du village sur la route d'Arzier, le Manoir, un ensemble de bâtiments datant des 13^e et 14^e siècles, qui fut le fief des comtes de Savoie en 1306 et transformé en 1631, le château de Cottens doté d'une tour hexagonale, construit à la fin du 15^e siècle sur l'emplacement d'un château féodal et remanié au 17^e siècle,

enfin le château de Menthon et de Rochefort détruit en 1530 et remplacé par un manoir au 16^e puis transformé au 18^e siècle. Ce furent également les Begnins qui fondèrent une petite église probablement dès la seconde moitié du 12^e siècle. L'église Notre-Dame fut ensuite construite par étape dès le 13^e siècle. Le clocher fut surélevé ultérieurement, vers 1500 environ, et la nef voûtée en berceau érigée peu après la Réforme.

La famille des Begnins s'éteignit au 16^e siècle. Sous le régime bernois, c'est-à-dire dès 1536, la localité fut rattachée au bailliage de Nyon. Jusqu'au 18^e siècle, plusieurs seigneuries qui relevaient des barons de Rolle se partageaient le territoire de la commune. Une nouvelle cure fut érigée en 1756 et l'ancienne accolée sur la façade orientale de l'église détruite et remplacée par des contreforts en tuf. Le village comptait 454 habitants en 1764, trois ans avant que la commune de Serraux ne fût réunie à celle de Begnins. En 1802 survint l'épisode marquant des Bourla-Papey, mouvement des brûle-papiers qui détruisirent par les flammes les titres seigneuriaux des châteaux de Cottens et de Martheray.

Le village, qui de tout temps vécut quasiment en autarcie, tirait essentiellement profit de l'agriculture, de la viticulture et de la sylviculture, activités qui, en tant que principales ressources de la commune, figurèrent dès 1695 sur les armoiries de la localité, les trois sapins et la vigne se voyant complétés par le blé en 1919. L'élevage représentait aussi une activité rentable puisqu'au 18^e siècle, le bétail était en quantité suffisante pour justifier l'engagement d'un pâtre communal. A la fin du 17^e siècle, l'arrivée des réfugiés huguenots français exerçant la profession de pasteur, de médecin, d'instituteur, de forgeron ou spécialisés dans d'autres artisanats contribua à la prospérité matérielle et intellectuelle du village. La réputation de Begnins s'accrut grâce aux foires annuelles qui s'y tinrent à partir de 1791 et grâce à son réseau de diligences dépendant de l'administration des postes de Genève. Des voitures à deux ou trois chevaux sillonnaient la région, transportant voyageurs et courrier de la plaine au Pied-du-Jura. Le village devint ainsi un centre régional important. Conscientes des bénéfices qu'elles pourraient ensuite en tirer,

les autorités dotèrent le village d'infrastructures et d'équipements répondant à ses besoins. Ainsi, en 1803, la commune acheta le Logis de l'Ours pour y abriter une auberge communale, et quitta l'ancienne Maison de Ville acquise en 1694, qui auparavant avait successivement servi d'auberge, d'école, de salle de Conseil, de salle de justice, d'archives, de chambre d'arrêt et même de prison. En 1830, elle racheta également l'Écu Vaudois, afin de tirer profit de la venue de visiteurs attirés par les foires. Dans la première moitié du 19^e siècle, la croissance de la population enregistra une nette progression, passant de 567 habitants en 1803 à 734 en 1850, avant de se tasser jusqu'au début du 20^e siècle puis de diminuer, puisque l'on comptait 782 personnes en 1900 et plus que 669 en 1920. Comme le relève le plan de 1839, le village présentait déjà à cette époque une structure triangulaire formée d'une route horizontale et de deux rues montantes, dont chacune des extrémités supérieures était ponctuée d'un carrefour. Celui qui se situe à l'angle nord-est se ramifiait déjà en de multiples rues s'étendant encore davantage du côté oriental du site. Un demi-siècle plus tard, comme en témoigne la carte Siegfried de 1895, le bâti n'avait quasiment pas changé, seules quelques constructions, comme la laiterie, ayant fait leur apparition le long des principales rues. De même, la partition du territoire entre vigne, champs et forêts se révèle, à quelques parcelles près, quasiment identique.

Le début du 20^e siècle fut marqué par l'arrivée du tramway reliant Begnins à Gland. Le tracé des voies de chemin de fer eut un impact décisif sur celui de la voirie : l'entrée au village qui se faisait par le chemin de la Favre fut rendue plus aisée par l'aménagement d'une nouvelle route qui gravit aujourd'hui le coteau par un large lacet, rendant la montée beaucoup moins raide qu'elle ne l'était sur l'ancien axe. Le terminus du tramway était situé au pied de l'Écu Vaudois, ce qui conféra à ce croisement une nouvelle fonction centrale et un nouveau poids. Cela créa en effet deux pôles distincts autour des deux carrefours principaux du village, l'un à l'ouest et l'autre à l'est de la rue horizontale. Le réseau de tramway, qui fonctionna de 1906 à 1954, fut alors démantelé et remplacé en 1965 par la Société des autobus du Pied-du-Jura et par les PTT. Ces différents réseaux de transport pu-

blic renforçèrent encore l'attrait de la localité et son rôle d'intermédiaire entre les agglomérations du plateau, au bord du lac, et celles du Pied-du-Jura, en amont.

Deuxième élément marquant de ce début de siècle, la décennie catastrophique que connut la viticulture. En effet, de 1907 à 1917, le phylloxera, le mildiou et l'oïdium ravagèrent une grande partie du vignoble. En 1920, les subsides alloués par la Confédération permirent sa reconstitution avec de nouveaux cépages. En 1930 furent entrepris les remaniements parcellaires qui rationalisèrent l'exploitation des terres, entraînant quelques modifications sur le tracé des frontières, notamment entre Luins et Begnins. Ces remaniements se répercutèrent aussi sur celui des routes. Ainsi, la route cantonale fut aménagée de manière à éviter la rue étroite où passait la voie ferrée, contournant le sud-ouest du noyau villageois. Si le secteur primaire était encore bien présent au milieu du siècle, où il totalisait vingt-sept exploitations qui fournissaient encore du lait à la fromagerie, on ne comptait plus que trois fermes foraines en 1988.

Le bâti connut un fort développement au cours du 20^e siècle. Des logements et des écoles, dont une pour orphelins arméniens ouverte en 1921, furent construits dans la partie occidentale du site sur le flanc du coteau, jouissant ainsi de la vue. Dans les années 1960, la proximité de l'autoroute Genève–Lausanne amorça une nouvelle phase d'expansion qui se concrétisa par l'apparition de vastes secteurs de maisons résidentielles et de locatifs. De ce fait, de nouvelles infrastructures virent le jour, dont l'église catholique en 1969, le centre communal et son terrain de sport en 1978, contribuant à l'extension, voire à la migration du site vers l'ouest. Dès 1986, une extension résidentielle apparue dans la zone dite des Persières, toujours dans la partie occidentale du site, confirma la nouvelle fonction résidentielle du village. En 1995 fut construit le collège de l'Esplanade, gigantesque complexe qui s'empara de la terrasse à proximité du noyau. L'accroissement de la population se refléta clairement dans ce développement : alors qu'elle comptait 753 habitants en 1950, elle franchit la barre des 1000 en 1980, avec 1056 habitants, 1335 en 2000 et 1664 fin 2011. Depuis les années 1990, le bâti

s'est étendu sur le vallon qui longtemps l'avait délimité à l'ouest. Plus récemment, autour des années 2010, des locatifs sont venus s'accoler autour du noyau, s'emparant d'espaces sensibles, menaçant l'intégrité du coteau et la lisibilité du noyau villageois.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Begnins est implanté sur un coteau viticole à l'orée occidentale de la Côte, au niveau d'un léger replat qui forme comme une terrasse dominant à peine le plateau. La commune est située au point de transition d'un palier à l'autre correspondant au passage du vignoble aux terrains agricoles. En amont, en direction du Jura, s'étendent champs cultivés et forêts. A l'ouest, le vallon où coule la Serine marque une profonde échancrure sur un axe nord/sud. Le noyau d'origine (1) est caractérisé par sa voirie formant une structure triangulaire aux angles de laquelle rayonnent des routes. Deux rues montantes en V viennent buter contre une rue horizontale générant une grande diversité dans l'implantation du bâti : rangées contiguës, alignement en épi et même parallèle à la pente. Mais ce qui constitue l'élément fondamental de la silhouette du site se trouve en aval du noyau d'origine, à la limite des coteaux viticoles. Il s'agit de la série de châteaux et de maisons de maître inscrite dans des parcs et jardins verdoyants, qui forme un premier plan d'exception depuis la plaine (I). Ces édifices dominant un large coteau viticole (II) qui s'étend vers le sud et vers l'ouest jusqu'à l'échancrure du vallon de la Serine. Ce versant est encore remarquablement préservé, contrairement à la frange occidentale du noyau villageois qui forme une zone hétéroclite s'étendant du noyau au palier supérieur et quasiment jusqu'au fond du vallon (III). Enfin, en amont du noyau, la partie orientale est toujours dévolue à la vigne, formant un arrière-plan de qualité remarquable qui permet au bâti d'origine d'être bien mis en valeur (IV).

Le noyau villageois

L'emprise du bâti d'origine constitue l'essentiel de la substance digne de sauvegarde (1). Ce noyau situé sur un léger replat du coteau incliné en direction du

lac se compose essentiellement de maisons villageoises de deux niveaux et d'anciennes fermes agricoles ou viticoles de la seconde moitié du 18^e siècle, dont les granges ont pour la plupart été transformées vers la fin du 20^e siècle. Trois axes comportant chacun des qualités spatiales propres se distinguent dans le noyau. La structure triangulaire de la voirie a généré au centre une poche verte couverte de jardins, espace intermédiaire d'importance et indispensable pour la lisibilité du site, malgré son caractère caché. L'axe horizontal, c'est-à-dire parallèle à la courbe de niveau et qui correspond à la Grand-Rue, s'étend du carrefour occidental dominé par l'imposante auberge de l'Écu Vaudois (1.0.1) au carrefour oriental formant une place agrémentée de grands feuillus et d'une fontaine (1.0.4). L'auberge de l'Écu, dont la façade amont est caractérisée par un fort renforcement, met en évidence le dénivelé de terrain par son rez inférieur bien plus bas du côté aval. En vis-à-vis se dresse un bâtiment en tête d'îlot qui marque véritablement le début de la Grand-Rue. Cet édifice de trois niveaux, qui dépasse largement le gabarit des bâtiments voisins, comporte un caractère urbain par sa toiture à la Mansart soutenue par des consoles. Son style témoigne ainsi de l'expansion qu'a connue le village aux 19^e et 20^e siècles, amorçant un développement urbain qui n'a pas donné suite. L'implantation serrée de ces deux bâtiments forme un étranglement de la route cantonale, générant une échappée plongeant sur le lac depuis la partie amont du carrefour. A partir de ce nœud central, à l'échelle du site entier, la Grand-Rue se faufile vers l'est en direction du carrefour oriental. A mi-parcours, elle opère un décrochement créant ainsi un premier tronçon formé d'un double front de bâtiments contigus, auquel s'adjoint, après le léger virage, un second axe du même type. Il s'en dégage un caractère assez étroit, voire renfermé, qui permet d'identifier clairement l'espace-rue. Quelques commerces et restaurants, certainement plus nombreux autrefois, comme en témoignent les devantures de vitrines, animent les rez-de-chaussée. Si les gouttereaux sont généralement orientés sur rue, quelques bâtiments font exception, dont l'ancienne Maison de Ville (1.0.3), bâtiment trapu contenu par un contrefort orienté pignon sur rue, du côté Jura de la chaussée. Au niveau du virage central de la Grand-Rue, l'espace apparaît plus lâche, les

bâtiments étant moins nombreux et implantés en retrait de la chaussée, telle l'ancienne école ménagère de 1960 située côté Jura qui présente deux niveaux de fenêtres en bandeau. En vis-à-vis et avant la construction du locatif de trois niveaux dans le prolongement de la rangée côté lac (1.0.2), cet endroit devait offrir un point de vue remarquable sur la poche verte centrale. Or, de par son implantation, son volume et son style, ce bâtiment du début du 21^e siècle constitue une obstruction et une nuisance forte au sein du noyau.

Le carrefour oriental marque la jonction entre la structure horizontale de la Grand-Rue et la rue formant l'axe orienté nord-est/sud-ouest. Il en résulte une multitude de points de vue offrant des qualités spatiales évidentes. Ainsi, le long de la rue montante en direction du Jura, le regard est attiré par la façade de l'ancien collège (1.0.5) qui frappe par le nombre de baies et leur distribution régulière sur trois niveaux, ainsi que par le Manoir (1.0.6) qui s'élève de l'autre côté de la rue. Ce dernier comprend deux corps de bâtiment implantés en équerre, l'un orienté face au lac s'apparentant à une maison forte de trois niveaux surmontée d'un toit à croupes, l'autre plus haut surmonté d'un toit à demi-croupes dont le pignon est orienté en direction du lac. La cour intérieure située à l'ouest, autour de laquelle sont distribués les bâtiments, est délimitée par des dépendances de différents gabarits, allant de l'annexe de plain-pied dotée de trois portes en plein-cintre à la ferme de trois niveaux. A l'arrière-plan, un locatif des années 2010 (1.0.7) construit à proximité immédiate constitue une nuisance indubitable de par la rupture de gabarit et de style avec le Manoir. Si ce genre de constructions venait à se multiplier, les qualités spatiales de Begnins en seraient durablement affectées. Le jardin de la propriété est entouré d'un haut mur qui délimite clairement la chaussée et qui conduit vers l'est à un embranchement en Y où se dresse l'ancienne laiterie, un haut bâtiment coiffé d'un toit en bâtière datant de la seconde moitié du 19^e siècle et transformé en habitation. Depuis cette bifurcation, la rue, en montant légèrement, aboutit à un petit groupement de fermes dotées d'annexes en bois, qui conservent encore une certaine authenticité. Cette substance d'origine a toutefois été mise à mal par la construction de locatifs

dans les années 2010, qui, bien qu'implantés dans le prolongement de la rue, détonnent par leur volume et leur style, sans compter qu'ils empiètent sur le coteau qui sert d'écrin au noyau d'origine (0.0.17). Ce genre de bâtiment ne devrait si possible pas être planifié en bordure immédiate d'une composante d'origine, il en va du maintien de la lisibilité du site.

La rue descendant depuis le manoir en direction du sud-est aboutit à l'église réformée remontant au 13^e siècle (1.0.8) située sur une sorte de terrasse engazonnée contenue par un mur de soutènement. Les murs présents le long de cette route mettent bien en évidence le dénivelé particulièrement perceptible du terrain. Implanté à la limite du bâti, l'édifice marque le passage entre les espaces construits et les espaces verts, si bien qu'au premier abord, il semble à l'écart du cœur névralgique, mais une observation plus précise prouve qu'il joue un rôle central. En effet, il relie dans un sens horizontal l'extension orientale de la composante villageoise au cœur du noyau, et dans un axe vertical, une série d'édifices importants, partant du Manoir (1.0.6), au nord, jusqu'au château de Menthon et de Rochefort (0.0.2), au sud. Au pied de l'église, la rue longeant la composante des châteaux se prolonge vers l'est en une extension à caractère plus lâche formant une structure à redents, où se trouve l'édifice ayant abrité la cure (1.0.9) à présent transformée en habitation. Etant implantée dans une ancienne grange de dîmes transformée en 1756, l'édifice a conservé, avec son large toit à demi-croupes, sa typologie rurale. La façade symétrique axée sur la porte d'entrée est animée par les volets bicolores. Depuis la cure, la perspective de la rue montante aboutit droit sur l'église, remarquablement mise en évidence sur son mur de soutènement formant comme un piédestal qui la retient fermement. Sa nef rectangulaire surmontée d'un toit à demi-croupe est dominée côté lac par un clocher carré doté d'un toit en pavillon. Le revêtement de la façade orientée sud-est de la tour révèle les différentes interventions survenues au cours des siècles, dont sa surélévation vers 1500. A l'ouest, des chapelles latérales datant de 1714 sont accolées à la nef.

L'axe nord-est/sud-est, une rue montante légèrement courbe, relie le carrefour oriental à l'entrée sud du

noyau. Le bâti implanté de manière contiguë s'est adapté à la courbure de la route en formant sur son front occidental une structure à redents. Ainsi, les façades des bâtiments se déclinent-elles de deux façons différentes; dans la partie supérieure de la rue, l'espace-rue est clairement défini par un double front de rue serré, tandis que dans la partie inférieure, le bâti unilatéral contraste avec le front arborisé du parc du château de Martheray. Cette diversité des perspectives offre un renouvellement intéressant des points de vue qui se découvrent au fur et à mesure qu'on la parcourt. L'extrémité inférieure de cette rue débouche sur un carrefour traversé par la route cantonale qui contourne le noyau villageois par l'ouest et dédouble la route d'accès d'origine. Cette dernière forme le troisième et dernier axe de la voirie de plan triangulaire. Orienté nord-ouest/sud-est, il relie le carrefour occidental marqué par l'Écu Vaudois (1.0.1) au carrefour inférieur cité plus haut. Empruntée autrefois par le tramway qui lui a donné son nom, la rue de l'Ancien-Tram se faufille entre le bâti en opérant une courbe puis une contre-courbe, le long de bâtiments dont la disposition, le type ou le style sont assez variés, tantôt parallèle, tantôt perpendiculaire ou à redents dans les courbes. Ainsi, une maison isolée de deux niveaux présentant une façade symétrique orientée côté lac côtoie une maison villageoise de deux niveaux gouttereaux sur rue, puis une autre, beaucoup plus haute, orientée pignon sur rue. Ou encore, des ateliers et des remises imbriquées çà et là confrontent leur aspect fonctionnel à des façades décorées de pendentifs ou de consoles, ou à des bâtiments sobres caractéristiques du tournant du 19^e au 20^e siècle. La seule constante qui se dégage de ces bâtiments est leur implantation en rapport direct avec la voie de communication. En imaginant le cachet que devait avoir la rue lorsqu'elle était traversée par le tramway, force est de constater qu'elle a aujourd'hui perdu de son authenticité, ne serait-ce que par les nombreuses transformations venues affecter le bâti, comme l'agrandissement de certaines ouvertures ou l'adjonction de balcons ou de terrasses, qui fragilisent d'autant les qualités spatiales et historico-architecturales de l'endroit.

Cette diversité de caractère se retrouve le long du chemin de la Favre, ancienne route d'accès, qui forme

comme une excroissance plongeant depuis le carrefour inférieur en direction du plateau, au sud. Elle est bordée unilatéralement par des maisons villageoises et des fermes principalement viticoles qui comportent des caves, dont certaines font office de lieu de dégustation. L'autre côté de la rue est bordé d'un haut mur qui soutient une sorte de terre-plein agrémenté d'une rangée de très grands arbres plantés dans la continuité de la route d'accès et soulignant l'entrée du château de Martheray (0.0.8). Cette terrasse jouit d'un panorama exceptionnel sur la plaine.

L'espace d'origine seigneuriale

Au sud-est du noyau villageois, un espace vert (I) regroupant plusieurs propriétés marque la transition entre le coteau viticole et la cellule villageoise. Il se compose de parcs arborisés, de jardins, certains à la française et dotés de bassins, de vergers s'enchaînant les uns aux autres et formant une seule vaste étendue verdoyante, sur laquelle sont implantés à distance régulière les divers châteaux et la maison de maître. Cette disposition permet une mise en évidence de chacun des édifices et forme à l'échelle du site un premier-plan remarquable. A l'extrémité occidentale de ce vaste espace vert se dresse tout d'abord le château de Martheray adossé au noyau villageois. Il se compose d'un grand volume de plan carré surmonté d'un toit à croupes qui remonte au milieu du 16^e siècle (0.0.1). Côté lac, sa façade de trois niveaux soulignée par des piliers engagés et un bandeau est coiffée d'un fronton central de 1856, qui lui confère une certaine élégance. Elle frappe aussi de par son éclatante blancheur. A l'est, une dépendance et une tourelle circulaire de 1672 flanquées au corps de bâtiment rompent agréablement la symétrie un peu sévère du corps principal. Dans l'axe de symétrie de la terrasse s'étend un jardin à la française centré sur un bassin. Plus bas, une haie délimite la route cantonale qui longe la propriété avant de pénétrer dans le noyau villageois. Vient ensuite à l'est le château de Menthon et de Rochefort (0.0.2), situé légèrement plus au sud sur une terrasse contenue par un mur et des contreforts. Ces aménagements confèrent au jardin un caractère plus géométrique et plus ordonné, renforcé par les haies rectilignes et le parterre de bosquets en forme de rinceaux. Le château, remontant à la seconde moitié du 16^e siècle et transformé

au 18^e siècle, se compose d'un corps de bâtiment principal formant un large volume de deux niveaux couronné d'un toit à demi-croupes, dont la façade donnant sur le lac est percée d'ouvertures régulières. De petites annexes, dont l'une est surmontée d'un toit en pavillon, sont inscrites dans les murs de soutien et relient le corps principal aux dépendances situées à l'arrière, côté Jura. Celles-ci se caractérisent par l'imbrication particulière de leurs différents volumes, dont témoigne la disposition complexe des toitures. L'accès au château est souligné d'une allée d'arbres qui longe le flanc ouest des édifices et met en scène l'entrée de la propriété. A la même hauteur que ce château se tient la maison de maître de style classique datant du dernier quart du 18^e siècle : un simple volume rectangulaire de deux niveaux doté d'un toit à croupes percé de lucarnes (0.0.3). L'édifice est entouré d'un jardin mais à l'inverse des autres domaines, celui-ci est relégué à l'arrière, côté Jura, tandis que le bâtiment est implanté au ras des vignes, vraisemblablement de manière à bénéficier de la vue. Enfin, de l'autre côté de la route qui borde cette dernière propriété et qui mène à Luins, à l'est, apparaît derrière un bosquet le château de Cottens (0.0.4). Cet édifice est constitué de différents corps de bâtiments et de dépendances disposées orthogonalement. Le corps principal de trois niveaux orienté en direction du lac se distingue par sa tourelle hexagonale remontant au 15^e siècle qui marque fortement la silhouette du château. De part et d'autre du corps principal et de la cour, deux pavillons, dont les pignons orientés côté lac sont dotés de berceaux, confèrent à l'édifice son caractère bernois. Depuis la cour, la vue, dont jouissent également les deux autres châteaux et la maison de maître, est imprenable et s'étend de Lausanne à Genève jusqu'aux Alpes. Côté Jura, un long corps de bâtiment abritant les écuries et des remises délimite une cour arrière, tandis que le corps de bâtiment principal présente de remarquables galeries en bois. Il s'en dégage une impression de saut dans le passé, comme si le passage du temps et ses transformations corolaires avaient épargné ce domaine. Alors que les châteaux précédents et la maison de maître présentent des façades régulières et classiques, ce dernier se distingue par sa ligne asymétrique.

Le caractère extrêmement rare d'une telle situation, où plusieurs domaines seigneuriaux se retrouvent dans un emplacement aussi favorable, rehaussent d'autant les qualités du site dans son entier, ce bien que les espaces aient été très malmenés à l'arrière du noyau villageois.

Le vignoble et autres environnements

La silhouette de ce premier plan remarquablement mis en évidence doit tout son effet au coteau viticole situé à ses pieds (II). Ce vignoble encore bien préservé entre en effet en relation directe avec l'environnement des châteaux, en ce sens qu'il crée un fond uniforme sur lequel se détache et culmine chaque édifice, raison pour laquelle il doit être préservé en l'état sur un maximum de son étendue, jusque dans l'échancrure que forme le vallon traversé par la Serine (0.0.5). Même à l'ouest du noyau villageois, bien qu'une grande partie du front occidental soit constitué d'une extension du 20^e siècle (III), ce coteau joue un rôle essentiel pour la lisibilité du site. Quelques maisons individuelles implantées à la limite du coteau (0.0.7) créent une altération de la lisibilité, certes encore limitée, mais qui, si elle devait s'étendre, causerait une réelle menace, raison pour laquelle de nouvelles constructions ne devraient pas être envisagées sur le coteau.

Le développement le plus visible s'est produit dès le milieu du 20^e siècle ; il occupe le flanc occidental du noyau, s'étend le long de la route d'accès à l'ouest, la route de Saint-Cergue et sur la terrasse dominant le coteau, gravit le versant et plonge dans l'échancrure du vallon (III). De caractère hétéroclite, cette extension comprend des lotissements de maisons individuelles de la fin du 20^e siècle, des locatifs de quatre niveaux des années 1960 à 2010, une église catholique de style moderne datant de 1969 (0.0.13) ainsi qu'un groupement scolaire très volumineux (0.0.11). Au sein de ce secteur mixte subsistent quelques reliques rurales, dont deux fermes concentrées implantées en vis-à-vis le long de la route de Saint-Cergue (0.0.9). A proximité se distingue également une maison cossue flanquée d'une tourelle et de colombages, qui autrefois abritait l'église libre (0.0.10). Le groupement scolaire comprend un corps de bâtiment en béton agrémenté de divers pavillons latéraux qui

viennent cerner le bâtiment d'origine datant du début du 19^e siècle (0.0.12) en délimitant un préau intérieur. Le collègue récent frappe par son caractère géométrique et son gabarit vertigineux. Il crée en effet une césure depuis le bord de la route de Saint-Cergue en s'étendant sur la terrasse en direction du sud. Bien qu'étant séparé du noyau villageois par des terrains engazonnés, son emprise et sa silhouette ne passent pas inaperçues, créant une transition abrupte, en particulier vis-à-vis de l'Ecu Vaudois (1.0.1). Cette auberge est bordée au sud par une large place faisant office d'arrêt pour les cars postaux. Celle-ci est délimitée côté lac par un immeuble des années 1960–1970 de deux niveaux abritant la poste, par des entrepôts et des ateliers à l'est, tandis que plus au sud se trouve une station-service. Tous ces éléments confèrent à ce secteur un caractère fonctionnel plutôt banal et tendent à diminuer la lisibilité de la frange occidentale du noyau d'origine. Seuls l'auberge, avec sa façade parsemée de fenêtres régulières et son haut toit à croupes, ainsi que le grand marronnier se détachent du reste de la composante par leur charme.

En amont du noyau villageois, sur le coteau situé dans le quart nord-est du site, sont implantées des vignes formant comme la continuité du coteau situé en aval (IV). Bien qu'étant en retrait, ce coteau viticole n'en est pas moins important, car il constitue un arrière-plan végétal sur lequel le bâti peut se détacher, raison pour laquelle il mérite d'être préservé sous cette forme. Or, des locatifs (0.0.17) et des maisons individuelles (0.0.7), pour certains en cours de construction, constituent une réelle menace pour la lisibilité du site et pour la préservation de cet environnement, le risque étant qu'il se transforme en une zone bâtie uniforme, comme cela est déjà le cas à l'ouest et au nord du site. Deux maisons de maître entourées de grands jardins arborisés sont implantées sur ce versant à proximité de la route de Burtigny qui le gravit en traçant une large boucle. A l'extérieur du virage se dresse la maison dite La Clavelière remontant à la seconde moitié du 17^e siècle et abritant à présent une fondation pour musiciens (0.0.16), tandis qu'à l'intérieur de ce même virage se trouve une maison de maître également fort élégante et bien entretenue. Elles sont toutes deux entourées d'un vaste jardin, contribuant à l'aspect verdoyant de l'arrière du coteau.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒☒/ Qualités de situation

Qualités de situation remarquables du village viticole en raison de sa position à mi-hauteur du coteau qui domine le vignoble de la Côte, et plus précisément sa limite occidentale, bénéficiant ainsi d'une vue dégagée sur le lac. Qualités confirmées par la présence de quatre maisons de maître implantées au premier plan, qui marquent fortement la silhouette du village, relégué, lui, au second plan. Seul point regrettable, la construction récente de locatifs dans des environnements d'importance prépondérante pour la lisibilité du site, comme le coteau viticole à l'avant et sur les hauteurs du village.

☒☒☒/ Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables perceptibles le long des trois axes de la voirie de forme triangulaire ; rue principale horizontale orientée est-ouest définie par un double front de rue contigu, axes montants de structure variée alternant dispositions à redents, séquences contiguës, parallèles ou perpendiculaires. Qualités renforcées autour du principal nœud de la voirie, légèrement excentré, mis en valeur par d'importants bâtiments, comme l'Ecu Vaudois, ainsi qu'autour de l'église légèrement isolée qui constitue un point de repère pour l'ensemble du village. Espaces-rues souvent agrémentés de murs qui soulignent la déclivité du terrain ou qui délimitent clairement la frontière entre bâti et environnements. Avant-plan du village souligné par la suite des trois châteaux et de la maison de maître qui s'inscrit dans un cadre vert constitué de parcs et de jardins s'ouvrant sur le Léman.

☒☒☒/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables non seulement grâce à la substance du noyau d'origine, dont on décèle encore l'intérêt malgré les nombreuses transformations survenues depuis la fin du 20^e siècle, mais surtout grâce aux nombreux éléments architecturaux de valeur, tels que les trois châteaux et la maison

Begnins

Commune de Begnins, district de Nyon, canton de Vaud

de maître en avant-poste s'échelonnant du 15^e au 18^e siècle agrémentés de jardins et de parcs, l'église réformée remontant au 13^e siècle, la cure du 18^e siècle, le Manoir remontant au 14^e siècle, ainsi que l'auberge de l'Écu Vaudois du 18^e siècle.

2^e version 03.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
508.566/143.909

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse